

Responsable Ressources Humaines

Recrutement, dialogue social, RSE, digitalisation et formation continue des collaborateurs sont aujourd'hui au cœur de toute stratégie d'entreprise.

Objectif professionnel du titre à finalité professionnelle d'IFOCOP

Le Responsable des ressources humaines définit et/ou met en œuvre la politique de management et de gestion des ressources humaines (recrutement, rémunération, mobilité, gestion des carrières, RSE ...) de sa structure en conformité avec la stratégie de l'entreprise.

Dans un contexte où l'entreprise et le collaborateur attendent de plus en plus l'un de l'autre, le Responsable des ressources humaines favorise le lien de part sa proximité avec la Direction tout comme les salariés.

Il décline la politique RH en actions et garantit leurs constantes adéquations avec la réglementation en vigueur.

Tourné tantôt vers l'extérieur tantôt vers l'intérieur et agissant constamment dans un environnement complexe et changeant, sa pratique nécessite autant d'agilité que de rigueur.

Certification

- Certification Professionnelle de niveau 6 (Bac+3) du certificateur IFOCOP.
- Enregistrée au RNCP le 24 octobre 2022 sur décision de France Compétences sous le code RNCP 37010.

Avec l'Irfa-Apisup,

C'est un autre regard
sur la formation et l'exigence métiers



PUBLIC VISÉ

- Jeunes de moins de 30 ans
- Demandeurs d'emplois
- Salariés
- Personnes en situation de handicap
- Publics en reconversion professionnelle

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un Bac +2 ou une certification de niveau (niveau 5)
- Formation accessible après une VAP (Validation des Acquis Professionnels)
- Expérience professionnelle souhaitée

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Formation accessible sous contrat d'apprentissage, de professionnalisation.
- Les inscriptions se déroulent à partir du mois d'avril.
- Un dossier d'inscription vous sera adressé après un premier entretien téléphonique

DURÉE ET ORGANISATION

Entre 12 et 14 mois en alternance

RYTHME DE L'ALTERNANCE

- 1 semaine en centre de formation
- 1 semaine en entreprise (cf le calendrier de l'alternance)

CALENDRIER

- septembre 2023 à novembre 2024

LIEU DE FORMATION

Irfa-Apisup à Amiens

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

- Piloter des projets RSE dans le cadre de la stratégie RH définie
- Coordonner la rémunération et la paie
- Superviser l'administration du personnel
- Piloter le développement des compétences

Méthodes pédagogiques

- Formation en présentiel (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques)
- Mises en situation professionnelle
- Pour l'alternance, un accompagnement régulier est assuré par notre responsable suivis entreprises.

Moyens et outils pédagogiques

- Salles de cours
- Salles informatiques équipées de logiciels professionnels spécifiques

Profil des intervenants

- DRH en activité
- Consultants RH
- Cabinet de recrutement et de GRH
- Expert en paie

Modalités d'évaluation

- Mises en situation professionnelle
- Soutenance devant un jury prenant appui sur le dossier de valorisation des compétences et la grille tuteur

Validation des blocs/équivalences passerelle

- La certification est constituée de plusieurs blocs de compétences faisant chacun l'objet d'une certification partielle (CCP)
- Equivalence : aucune / Passerelle : aucune

Métiers visés

- Directeur des ressources humaines
- Responsable RH

Poursuite d'études

Possibilité de poursuite en Master RH
Plus d'informations sur le site de [France Compétences](#)

TARIF ET FINANCEMENT

- La formation est gratuite pour les apprentis
 - Les coûts pédagogiques seront facturés à l'OPCO de l'entreprise selon le niveau de prise en charge défini par la branche professionnelle (6 000€)
 - Pas de reste à charge pour l'entreprise
- Une étude de dossier sera réalisée pour les demandes hors alternance

INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre d'apprenants
 - Taux de certification
 - Taux d'insertion professionnelle
- Statistiques disponibles en 2023.

D'autres indicateurs, calculés par les autorités compétentes, sont consultables sur le site :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

ACCESSIBILITÉ À TOUTES PERSONNES SANS LIMITE D'ÂGE EN SITUATION DE HANDICAP

(AVEC OU SANS RESTRICTION MÉDICALE)

Contact référent handicap
Isabelle DEMACHY
i.demachy@irfa-apisup.fr

CONTACTS

55 rue Sully
80000 AMIENS
T 03 22 82 80 60
contact@irfa-apisup.fr
www.irfa-apisup.fr

Contacts pédagogiques

Christine COTTON
c.cotton@irfa-apisup.fr

Gaétane GUY / 03.79.45.99.29
g.guy@irfa-apisup.fr

Contacts administratifs

Isabelle DEMACHY / 03.22.82.80.73
i.demachy@irfa-apisup.fr

Julie BAQUET / 03.22.82.80.60
j.baquet@irfa-apisup.fr

Pour information et pré-inscription
www.irfa-apisup.fr

Référentiel de compétences

Bloc 1: Piloter des projets RSE dans le cadre de la stratégie RH définie 190h

Compétences visées

- Déterminer des indicateurs en lien avec la stratégie RH définie dans l'optique et élaborer des tableaux de bord sociaux
- Apprécier la situation sociale de l'entreprise à travers un cadre d'analyse stratégique afin de participer à la définition et/ou l'ajustement de la stratégie RH
- Synthétiser les éléments quantitatifs des tableaux de bord sociaux à l'aide d'outils bureautiques afin de les soumettre à la Direction Générale ainsi qu'au Comité Social et Economique (CSE)
- Définir un projet RSE avec précision
- Développer un projet RSE avec méthodologie afin d'optimiser ses chances de réussite ainsi que sa portée
- Vérifier le déroulement du projet via des indicateurs de mesure afin de l'évaluer et dans une visée d'amélioration continue
- Accompagner le changement avec méthodologie afin de renforcer l'efficacité des transformations menées
- Organiser la concertation et le dialogue social dans le respect de la réglementation en vigueur afin de garantir la cohésion sociale au sein de l'entreprise

Bloc 2 : Coordonner la rémunération et la paie 90h

Compétences visées

- Mesurer l'incidence des augmentations, mouvements de personnel et variations d'activité sur la masse globale dans l'optique de participer à la définition de la stratégie de l'entreprise
- Fixer et faire évoluer les rémunérations avec les contraintes légales et objectifs de l'entreprise afin de participer à la mise en œuvre d'une politique de rémunération
- Assurer le suivi de la paie afin de garantir un versement en règle et approprié à chaque collaborateur

Bloc 3 : Superviser l'administration du personnel 60h

Compétences visées

- Assurer, suivre et faire évoluer les procédures administratives et légales RH en fonction de la réglementation sociale en vigueur de façon à sécuriser l'administration du personnel
- Accompagner les managers opérationnels sur leurs problématiques RH du quotidien afin de faciliter leurs prises de décisions

Bloc 4 : Piloter le développement des compétences 100h

Compétences visées

- Organiser la remontée des besoins de recrutement avec méthode dans l'optique de pouvoir les analyser efficacement
- Définir un process de recrutement tenant compte de la réglementation en vigueur, des objectifs de l'entreprise, de la marque employeur ainsi que des particularités liées au handicap
- Mener des entretiens pour les futurs collaborateurs cadres et non-cadres
- Définir et mettre en œuvre le parcours d'intégration en prenant en compte l'enjeu d'accessibilité dans l'optique d'engager et fidéliser les collaborateurs
- Organiser l'identification et le recueil des besoins de formation afin de développer les compétences individuelles et collectives des collaborateurs
- Elaborer et suivre le plan de développement des compétences dans le respect du budget et des obligations légales et en tenant compte des orientations RH de l'entreprise





Programme de formation Responsable Ressources Humaines

Bloc 1 : Piloter des projets RSE dans le cadre de la stratégie RH définie 190h

- Définition d'une entreprise (cadre juridique, acteurs et stratégie) 10h
- Fonctions et pratiques RH à l'heure du digital 10h
- La conduite du changement : mécanismes et accompagnement des collaborateurs 20h
- Définition et Pilotage d'un projet RSE 50h
- Les instances Représentatives du personnel et le dialogue social dans l'entreprise 25h
- Evaluation de la politique sociale via des indicateurs 45h
- Initiation à la QVT 15h
- La communication dans le domaine professionnel 15h

Bloc 2 : Coordonner la rémunération et la paie 90h

- Préparer, suivi et contrôle de la paie 40h
- Traitement et optimisation de la rémunération 50h

Bloc 3 : Superviser l'administration du personnel 60h

- La gestion administrative du salarié : embauche jusqu'au départ de l'entreprise 20h
- Accompagnement des managers opérationnels 20h
- Handicap et inclusion 20h

Bloc 4 : Piloter le développement des compétences 100h

- La formation professionnelle 25h
- Processus de recrutement et parcours d'intégration 30h
- La GEPP 15h
- Déploiement optimisation du plan de développement des compétences 30h

La plus-value de l'Irfa-Apisup

- Des accompagnements Individuels et collectifs pour faire grandir ses projets de vie.
- Des modules de culture générale pour alimenter sa réflexion et son sens critique
- Des parcours interculturels pour s'ouvrir au monde
- Des ateliers de coaching pour booster sa confiance en soi, améliorer sa communication et mieux gérer ses émotions et son stress

Avec l'Irfa-Apisup,

C'est un autre regard



sur la formation et l'exigence métiers

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2023-24 RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

Cours à l'Irfa-apisup

Accompagnement pédagogique et professionnel à l'Irfa-apisup

Examens

Septembre 2023	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2024	Février	Mars 2024	Avril
01 ven	01 dim	01 mer	01 ven	01 lun	01 jeu	01 ven	01 lun
02 sam	02 lun	02 jeu	02 sam	02 mar	02 ven	02 sam	02 mar
03 dim	03 mar	03 ven	03 dim	03 mer	03 sam	03 dim	03 mer
04 lun	04 mer	04 sam	04 lun	04 jeu	04 dim	04 lun	04 jeu
05 mar	05 jeu	05 dim	05 mar	05 ven	05 lun	05 mar	05 ven
06 mer	06 ven	06 lun	06 mer	06 sam	06 mar	06 mer	06 sam
07 jeu	07 sam	07 mar	07 jeu	07 dim	07 mer	07 jeu	07 dim
08 ven	08 dim	08 mer	08 ven	08 lun	08 jeu	08 ven	08 lun
09 sam	09 lun	09 jeu	09 sam	09 mar	09 ven	09 sam	09 mar
10 dim	10 mar	10 ven	10 dim	10 mer	10 sam	10 dim	10 mer
11 lun	11 mer	11 sam	11 lun	11 jeu	11 dim	11 lun	11 jeu
12 mar	12 jeu	12 dim	12 mar	12 ven	12 lun	12 mar	12 ven
13 mer	13 ven	13 lun	13 mer	13 sam	13 mar	13 mer	13 sam
14 jeu	14 sam	14 mar	14 jeu	14 dim	14 mer	14 jeu	14 dim
15 ven	15 dim	15 mer	15 ven	15 lun	15 jeu	15 ven	15 lun
16 sam	16 lun	16 jeu	16 sam	16 mar	16 ven	16 sam	16 mar
17 dim	17 mar	17 ven	17 dim	17 mer	17 sam	17 dim	17 mer
18 lun	18 mer	18 sam	18 lun	18 jeu	18 dim	18 lun	18 jeu
19 mar	19 jeu	19 dim	19 mar	19 ven	19 lun	19 mar	19 ven
20 mer	20 ven	20 lun	20 mer	20 sam	20 mar	20 mer	20 sam
21 jeu	21 sam	21 mar	21 jeu	21 dim	21 mer	21 jeu	21 dim
22 ven	22 dim	22 mer	22 ven	22 lun	22 jeu	22 ven	22 lun
23 sam	23 lun	23 jeu	23 sam	23 mar	23 ven	23 sam	23 mar
24 dim	24 mar	24 ven	24 dim	24 mer	24 sam	24 dim	24 mer
25 lun	25 mer	25 sam	25 lun	25 jeu	25 dim	25 lun	25 jeu
26 mar	26 jeu	26 dim	26 mar	26 ven	26 lun	26 mar	26 ven
27 mer	27 ven	27 lun	27 mer	27 sam	27 mar	27 mer	27 sam
28 jeu	28 sam	28 mar	28 jeu	28 dim	28 mer	28 jeu	28 dim
29 ven	29 dim	29 mer	29 ven	29 lun	29 jeu	29 ven	29 lun
30 sam	30 lun	30 jeu	30 sam	30 mar		30 sam	30 mar
	31 mar		31 dim	31 mer		31 dim	

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
01 mer	01 sam	01 lun	01 jeu	01 dim	01 mar	01 ven
02 jeu	02 dim	02 mar	02 ven	02 lun	02 mer	02 sam
03 ven	03 lun	03 mer	03 sam	03 mar	03 jeu	03 dim
04 sam	04 mar	04 jeu	04 dim	04 mer	04 ven	04 lun
05 dim	05 mer	05 ven	05 lun	05 jeu	05 sam	05 mar
06 lun	06 jeu	06 sam	06 mar	06 ven	06 dim	06 mer
07 mar	07 ven	07 dim	07 mer	07 sam	07 lun	07 jeu
08 mer	08 sam	08 lun	08 jeu	08 dim	08 mar	08 ven
09 jeu	09 dim	09 mar	09 ven	09 lun	09 mer	09 sam
10 ven	10 lun	10 mer	10 sam	10 mar	10 jeu	10 dim
11 sam	11 mar	11 jeu	11 dim	11 mer	11 ven	11 lun
12 dim	12 mer	12 ven	12 lun	12 jeu	12 sam	12 mar
13 lun	13 jeu	13 sam	13 mar	13 ven	13 dim	13 mer
14 mar	14 ven	14 dim	14 mer	14 sam	14 lun	14 jeu
15 mer	15 sam	15 lun	15 jeu	15 dim	15 mar	15 ven
16 jeu	16 dim	16 mar	16 ven	16 lun	16 mer	16 sam
17 ven	17 lun	17 mer	17 sam	17 mar	17 jeu	17 dim
18 sam	18 mar	18 jeu	18 dim	18 mer	18 ven	18 lun
19 dim	19 mer	19 ven	19 lun	19 jeu	19 sam	19 mar
20 lun	20 jeu	20 sam	20 mar	20 ven	20 dim	20 mer
21 mar	21 ven	21 dim	21 mer	21 sam	21 lun	21 jeu
22 mer	22 sam	22 lun	22 jeu	22 dim	22 mar	22 ven
23 jeu	23 dim	23 mar	23 ven	23 lun	23 mer	23 sam
24 ven	24 lun	24 mer	24 sam	24 mar	24 jeu	24 dim
25 sam	25 mar	25 jeu	25 dim	25 mer	25 ven	25 lun
26 dim	26 mer	26 ven	26 lun	26 jeu	26 sam	26 mar
27 lun	27 jeu	27 sam	27 mar	27 ven	27 dim	27 mer
28 mar	28 ven	28 dim	28 mer	28 sam	28 lun	28 jeu
29 mer	29 sam	29 lun	29 jeu	29 dim	29 mar	29 ven
30 jeu	30 dim	30 mar	30 ven	30 lun	30 mer	30 sam
31 ven		31 mer	31 sam		31 jeu	